



## **DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCATION**

### **AU COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE du 24 juin 2020**

#### **Madame la rectrice, mesdames et messieurs les membres du CTA**

Faire et défaire... C'est devenu le mot d'ordre dans l'Éducation Nationale au fil des semaines depuis le début du déconfinement. Le coup de grâce est arrivé mercredi soir dernier avec une nouvelle version du protocole sanitaire pour accompagner l'annonce du retour obligatoire de tous les élèves dans les écoles et les collèges par le président de la République.

Rien ne sera donc épargné aux personnels. Après un premier protocole tellement lourd qu'il était quasiment impossible à respecter, des annonces médiatiques qui laissaient entendre que tous les élèves pouvaient être accueillis alors que c'était impossible, la colère des parents, le déchaînement contre les profs « décrocheurs » qui a contaminé tous les médias pendant que les enseignants se débrouillaient avec les cours dans les établissements et les cours à distance, voilà qu'est arrivé le protocole qu'on ne respecte que si l'on peut ! Heureusement que le ridicule ne tue pas...

En attendant, ce sont toutes les organisations prévues qui sont mises à mal, toutes les réunions programmées, les derniers conseils de classes, les conseils pédagogiques pour préparer la prochaine rentrée, les emplois du temps déjà provisoires qu'il faut remanier à la dernière minute sans aucun respect des contraintes et des engagements personnels de nos collègues. Et tout cela, sans garantie de voir revenir les élèves les plus en difficulté, absents en présentiel ou à distance depuis mars.

L'énergie qu'il a fallu déployer pour répondre à des injonctions contradictoires prises au débotté aura fini par user les personnels alors que l'urgence est à préparer l'année à venir... Cette fin d'année chaotique laissera décidément un goût bien amer.

Pour **l'Unsa Education**, la rentrée scolaire ne peut pas se préparer comme se sont déroulés les différents temps de la gestion de la crise sanitaire depuis le mois de mars. Nous voulons que les leçons de la fermeture et de la réouverture des écoles et des établissements soient tirées pour mieux se préparer aux différents scénarii pour protéger élèves et personnels des soubresauts des décisions de dernière minute. Continuité pédagogique, équipements informatiques, protection des personnels, décrochage, protocoles sanitaires : sur tous ces enjeux, **l'UNSA Education** est force de propositions. La rentrée scolaire qui s'annonce ne sera pas une rentrée comme les autres. Elle ne doit pas être source d'anxiété pour les personnels et les élèves après la crise que nous avons vécue !

Au sujet de la réforme du lycée, le bilan de l'année montre qu'il est impératif de faire évoluer le bac et les épreuves de contrôle continu. Sur le choix des spécialités, il est compliqué à n+1 de porter un jugement définitif. Les familles, face à l'inconnu, ont souvent fait le choix de la sécurité en reproduisant la série S mais une partie non négligeable a aussi osé des choix plus variés. Pour **l'UNSA-Education**, la réussite des lycéens dépendra largement des critères des formations du supérieur mais aussi de l'accompagnement qu'on pourra leur proposer. Aussi des moyens sont absolument nécessaires pour financer des heures dédiées dans les emplois du temps des élèves, des professeurs principaux et des PsyEN EDO en nombre suffisant afin de mener un travail de fond sur les représentations et des élèves et des enseignants. **L'Unsa Education** portera en CSE ses contributions en espérant vivement que des décisions seront prises sans frilosité.

En ce qui concerne le mouvement intra des personnels, la fiche méthodologique relative aux modalités de recours vient d'être adressée par la DGRH aux rectorats et DSDEN.

Si elle est en partie calquée sur la fiche méthodologique qui nous avait été présentée pour les recours à l'inter, elle ne dit absolument rien des données, notamment chiffrées, que les administrations déconcentrées se doivent de fournir aux collègues afin de leur permettre d'envisager ou appuyer un recours. **L'UNSA Education** a dénoncé cette absence cruciale de préconisation ministérielle dont nous ne connaissons que trop la conséquence, à savoir un résultat brut de mouvement communiqué aux collègues sans les explications suffisantes pour leur permettre de savoir pourquoi ils obtiennent tel poste ou n'en obtiennent pas.

Aussi, nous exigeons que, lors de la communication individuelle des résultats aux collègues, vos services, en lien avec le droit de chacun à formuler un recours et de disposer des éléments pour le faire, fournissent les données nécessaires. Si elles devaient être insuffisantes, le risque d'un nombre exponentiel de demandes de recours sera bien présent compte tenu de ce que l'on a vu nationalement au niveau de l'inter.

Concernant les moyens, une rallonge de 45 ETP a été donnée au premier degré pour l'académie. Dans le contexte de crise, cette dotation est notable. Cependant, l'UNSA Education regrette que le même effort n'ait pas été fait sur le second degré qui voit ses moyens largement amputés pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.

Des moyens complémentaires en postes d'AED sont aussi nécessaires pour abonder les établissements qui apparaissent particulièrement sous dotés.

Au sujet du bilan social, nous avons salué en GT les ajouts et précisions apportés suite aux demandes des organisations syndicales. Le bilan social analyse finement le taux d'absence des personnels. Dans le contexte de la crise COVID, où l'implication de tous a été maximale, nous demandons autant de précision pour sa mesure. Les critères seront à définir en groupe de travail.

Enfin, **l'UNSA Education** souhaite évoquer la situation de la circonscription bidépartementale de St Vallier. Les directrices et directeurs d'école des communes d'Arras sur Rhône, Sarras et Eclassan nous font part de leur amertume suite à votre position concernant la fin de l'expérimentation de cette circonscription. Si vous avez expliqué votre décision au regard des évaluations et considérations des IEN et Dasen concernés, nous craignons que vous ayez omis les bilans et demandes des équipes pédagogiques, pourtant exprimés à leur hiérarchie. Si votre décision est actée par le ministère les écoles auront eu 4 circonscriptions différentes en 4 années scolaires.

**L'UNSA Education** vous interroge, madame la rectrice, sur l'abandon de cette expérimentation au bout d'une année tronquée par la crise sanitaire. N'aurait-il pas été plus judicieux de prolonger celle-ci d'un an avant d'en faire le bilan ? Si votre décision était validée par le ministère, nous demandons que les trois communes citées puissent être de nouveau rattachées à la circonscription de Guilhaud-Grange et ce, dès la rentrée 2020.

***Pour l'UNSA Éducation***

***Serge RAVEL  
Zohra OUCHCHANE  
Sophie DESCAZAUX  
Jean-Marie LASSERRE***